

Courrier des lecteurs

Les TPG ont aussi du bon

Lettre du jour

Genève, 8 juin. Atteinte de sclérose en plaques, je suis très contente des changements des TPG. D'abord les nouveaux trams et bus sont pourvus d'un plancher surbaissé, ou d'un système avec une rampe pour fauteuils roulants, disposée par le conducteur. De plus, la fréquence est plus élevée. C'est vrai qu'il y a un problème de transbordement, par exemple à Cornavin, et

qu'il faudrait améliorer l'espace public. Quant aux TPG, l'offre dans le canton s'est globalement bien arrangée pour la plupart; on peut penser qu'avec le CEVA, les déplacements seront encore facilités. Aujourd'hui, il y a tellement de trams, de bus, qu'on est toujours en train d'en rater un! Je me demande pour finir si ce n'est pas là aussi une raison pour expliquer le mécontentement de certains. Marianne Husser



Des idées qu'il ne faut plus ignorer

Genève, 27 mai. Le 24 mai a eu lieu à Genève une conférence-débat sur le thème suivant: Comment dépolluer l'économie? Cette rencontre est organisée par l'Unesu (Union des Nations pour l'enseignement, la science universelle et les droits de l'homme) et l'Institut pour un nouveau modèle social. Nous apprenons que le gratin politique genevois est invité personnellement: 450 conseillers municipaux, députés, conseillers administratifs, ainsi que des journalistes de nos trois quotidiens genevois. Aucun ne montre le bout de son nez, bien que René Longet et Jean Ziegler en soient les invités de marque. En ces temps de disette et de crise programmée pour le citoyen lambda, ils auront probablement choisi d'aller dîner en ville. Des propositions innovantes sont avancées, par exemple la triple circulation monétaire: argent de consommation, de prêt à 0% et de contribution. L'équation nature-travail-capital nous engage à créer une économie réelle par la seule activité humaine; en cela, elle éclaire un véritable changement socio-économique planétaire, sans diaboliser les acteurs de la vie économique. Lorsque ces «dangereux évolutionnaires»

récidiveront, nous espérons qu'ils seront soutenus et entendus. L'avenir des futurs acteurs économiques que nous espérons être en dépend. Gaëlle Degiorgi et Lubiana Gosp-Server, étudiantes à l'UNIGE

Allocations: générosité patronale

Genève, 11 juin. Mme Emery-Torracinta déclare (voir «Tribune de Genève du 11 juin») que c'est grâce à la députation socialiste que les familles genevoises bénéficient des allocations familiales les plus élevées de Suisse. Mme Emery-Torracinta omet de préciser que si Genève dispose des allocations familiales les plus généreuses du pays, le mérite en revient aux employeurs et indépendants du canton qui ont la charge de les financer. Il est certes aisé d'être généreux avec l'argent des autres et de s'en attribuer le mérite. Steve Bernard, directeur, Genève place financière, Fabienne Gautier, présidente, Fédération du commerce genevois, Jacques Jeannerat, directeur, Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, Blaise Matthey, directeur général,

Fédération des entreprises romandes Genève, Nicolas Rufener, secrétaire général, Fédération Genevoise des métiers du bâtiment

Meyrin Village: zone 30 km/h

Meyrin, 8 juin. Je suis entièrement d'accord avec cette restriction de vitesse à 30 km/h, sachant pertinemment que cela fera ralentir à 50 km/h ceux qui passent à travers le village de Meyrin et ses chemins comme des tarés. Par contre, je suis très choqué qu'un crédit de 315 000 francs ait été voté par le Conseil municipal. Crédit destiné aux études de mise en œuvre des zones de restrictions. A ce prix-là, les signaux, les mâts et leur pose doivent obligatoirement être compris dans cette somme faramineuse.

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

ment être compris dans cette somme faramineuse. Je constate avec regret que l'argent du contribuable est vilipendé. Décidément, il est facile de gouverner en payant des sommes astronomiques pour une «étude». En attendant le résultat et l'application de la délibération No 2012-54, je continue à rêver d'un monde meilleur. Une partie de cette somme pourrait servir au social! Paul Bundschuh

Après 80 ans...

Genève, 5 juin. Lu dans la Tribune de Genève du 4 juin que le nouveau directeur de l'Hôpital de Genève estime qu'après 80 ans il est inutile de se faire opérer de la hanche, c'est du luxe superflu. Ce monsieur gagne bien sûr assez d'argent pour se payer cette opération lui-même, si cela devait lui arriver. Quand on connaît le nombre de personnes qui se font opérer dans l'année et qui marchent de nouveau sans douleur, c'est merveilleux. J'ai été opérée à 84 ans et je marche de nouveau sans canne et sans douleur: avec les prix des assurances en Suisse, tout le monde doit pouvoir se payer ce luxe aussi après 80 ans. Nous avons encore de belles années devant nous, j'espère. Elsie Venetz

Chmage: Genève doit s'améliorer

L'invitée

Anne Emery-Torracinta, Députée socialiste



Les chiffres publiés cette semaine sont éloquent: alors que le chômage continue à baisser en Suisse et dans tous les cantons romands, il n'en est rien à Genève, qui reste - et de loin - le canton où le taux de chômage est le plus élevé du pays (5,5% contre 3% en Suisse). Ce n'est pas acceptable et il est temps que le gouvernement fasse enfin de l'emploi sa priorité. Tous les acteurs concernés - canton, communes, entreprises, structures de réinsertion - doivent agir de manière concertée pour relever ce défi.

Si cela nécessitera une réflexion en profondeur sur la formation, la promotion économique et les investissements menés par le Canton, des mesures peuvent toutefois être prises rapidement, en amont pour soutenir les entreprises qui sont créatrices d'emploi et en aval dans le suivi des personnes au chômage. En voici quelques-unes.

Soutenir les entreprises: notamment en développant leurs possibilités d'avoir accès à des financements, ce qui est souvent problématique pour les PME. Par exemple en augmentant les moyens alloués à la fondation FAE, qui permet des avances de liquidités, des cautionnements de crédits, de l'aide à la transmission d'entreprises, etc. Dans l'attribution des marchés publics, il faut aussi favoriser les entreprises formatrices ou qui réinsèrent des chômeurs. Une mesure comme celle de certaines communes qui encouragent les entreprises accueillant des apprentis par le biais d'une contribution

financière pourrait également être développée. Réorganiser la prise en charge des chômeurs afin de leur proposer un suivi individualisé et intensif si nécessaire: tous n'ont pas les mêmes besoins et il est donc absurde de prévoir un parcours standard où l'on ne rencontre qu'occasionnellement un conseiller en emploi.

«En fait, ce qu'il nous faut, c'est la volonté politique de mettre en place un véritable plan d'action pour l'emploi!»

Développer les allocations de formation: de nombreux secteurs de notre économie offrent des places de travail, mais elles ne correspondent souvent pas aux profils des demandeurs d'emploi. De plus, suivre une formation complète sur plusieurs années n'est financièrement pas possible pour toutes les personnes concernées, alors que cela leur permettrait de retrouver durablement un emploi. En complétant durant le temps de la formation un revenu trop bas, ces allocations leur permettraient d'acquérir les qualifications nécessaires.

Permettre à chaque jeune de bénéficier d'une structure d'insertion: alors que le chômage des jeunes est préoccupant, seules certaines communes offrent aujourd'hui ce type de prestation. Le Canton se doit donc de coordonner un dispositif accessible à tous les jeunes sans emploi.

En fait, ce qu'il nous faut, c'est la volonté politique de mettre en place un véritable plan d'action pour l'emploi!

Lu sur les blogs



Croisement de symboles pour une paix perpétuelle!

Gorgui Wade Ndoye: (...) Cette semaine, on a beaucoup parlé de la Turquie, de la Syrie mais en Israël, la Cour suprême vient de valider le refoulement de réfugiés noirs en parfait déni du droit international humanitaire! Éthiopiens, Soudanais considérés comme des «infiltrés» par l'Etat hébreu sont ainsi obligés de quitter le peu de soleil qu'ils avaient dans ce pays pour retourner pour certains dans leur pays d'origine où leur attendent tortures, meurtres et humiliations. Nous savons que les médias ont trop de peine en Occident de reprendre même une résolution de l'ONU ou des recommandations d'ONG comme Amnesty International sur les souffrances des Palestiniens qui vivent l'enfer perpétuel sous le

régime de la puissance occupante, seulement amies et ceux qui se réclament elles ou amis d'Israël, quelle que soit leur fonction, ne lui rendent pas service en taisant ses erreurs. Le monde entier a dit «deux Etats» mais Israël a dit non tout le monde s'incline... continentpremier.blog.tdg.ch

«Le zizi suisse mesure 14,35 cm»

Diego Esteban: «Étudiante le jour, et pute la nuit»; «Lycéennes privées de soutien-gorge à l'examen»; c'est en dessous de la ceinture, ça choque, le sujet est banal, voire inintéressant, mais l'envie d'en savoir plus est intentionnellement stimulée. Vous les aurez peut-être reconnues, ces phrases sont tirées de titres qui ont été mis en évidence ces derniers mois respectivement par les journaux «Le Matin», «GH» et «20 minutes». Personne n'est assez naïf pour y voir un travail journalistique bien mené: les tentatives des médias d'attirer un lectorat qui se fait de plus en plus rare et friand de scandales sont désespérées. Ce journaliste souffrant subit les conséquences des progrès technologiques, que personne n'a voulu voir arriver avant qu'il ne soit trop tard... Dès lors que la mission

d'informer d'un média est subordonnée à l'impératif du chiffre d'affaires, la virginité nécessaire des faits s'en trouve violée. Cette conjonction menace directement l'exercice de la liberté de la presse, destinée à la protection de l'opinion publique face à toute diffusion d'informations déformées ou fausses. Mais comment se manifeste la violation de cette liberté par les médias eux-mêmes?... soliloques.blog.tdg.ch

Publicité irrespectueuse

Daniel Neeser: Vous connaissez cette peinture de Konrad Witz du XVe siècle, «La pêche miraculeuse». Elle combine deux récits évangéliques, Genève et le lac Léman, où apparaissent le Christ Jésus et six de ses apôtres dont le plus célèbre, Pierre. Elle se trouve au Musée d'art et d'histoire de Genève, mais là, figure en bonne place dans une annonce publicitaire. Une annonce publicitaire parue dans le supplément immobilier de la «Tribune de Genève» du 6 juin 2013. Certes, je n'irai pas jusqu'à crier au blasphème, encore moins à demander la tête des régisseurs

en cause, mais je suis choqué, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord par le dévoiement, - une fois de plus - d'une œuvre spirituelle au profit du mercantilisme. Car dévoiement il y a dans la mesure où la vie du Christ, de sa naissance dans une étable à sa mort sur la croix et l'annonce de son retour n'a rien de commun avec la vente d'appartements ni avec des lots dont l'importance vitale m'échappe: une montre, un hélicoptère jouet ou une mini-enceinte. dneeser.blog.tdg.ch

Carouge: les langues se délient...

François Velen: Les langues se délient sur le non à la folle idée des autorités de gauche de Carouge d'augmenter les impôts. Par exemple... En période référendaire, elles soumettent au Conseil municipal un projet de reconstruction du Théâtre devisé à 53 millions... En période référendaire, c'est incroyablement le nombre de fleurs plantées tous azimuts; combien de personnel et combien ça coûte... Ils ont supprimé la Fête de la musique, ils vont payer cette aberration... http://fvelon.blog.tdg.ch

Tribune de Genève logo and FSC certification information.

SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève. T L: 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11 Fax: r. diction: 022 781 01 07 Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements) Internet: www.tdg.ch Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch

Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) 12 mois: Fr. 429.- Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11 T L: 0842 850 150 (lu-ve: 7h30-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse uniquement ou +41 22 322 33 10) Contact: www.tdg.ch/abonnement Suspension et changement d'adresse temporaire Gratuit sur internet www.tdg.ch T L: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et service compris. Tarif pour le r. seuil fixe). Autres services: T L: 0842 850 150 Fax: 022 322 33 74

R. dacteur en chef responsable: Pierre Ruetschi R. dacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, David Haerberli, Fr. d. ric Julliard Directeur artistique: S. bastien Contocallias Directrice artistique adjointe (resp. photo): Ester Paredes Chefs d' dition: Michel Eggs, François Savary.

Rubriques: Genève: Xavier Lafargue, Suisse: Judith Mayencourt, Monde: Olivier Bot. Economie: Roland Rossier, Sports: Pascal Bornard, Culture: Pascale Zimmermann.

Opinion-dialogue: Benjamin Chaix. Samedi week-end: J. r. m. Est. ve. Sign Genève: Aymeric Dejaradin. Internet: Daniel Klopfenstein. Blogs: Jean-François Mabut (jf.mabut@tdg.ch) M. diateur: Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch T L: 022 322 40 00 Fax: 022 322 39 72

Une publication de Tamedia AG Serge Reymond, directeur g. n. r. al Tamedia Publications romandes

Publicité Print Suisse romande Tamedia Publications romandes Rue des Rois 11 1204 Genève 11 +41 22 322 34 25 publicite.geneve@sr.tamedia.ch Publicité Print Suisse al manique Tamedia Publications romandes M. hiebachstrasse 43 8032 Z. rich +41 44 251 33 75 publicite.zuerich@sr.tamedia.ch Annonces Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11. www.mytamedia.ch - r. f. rence point-annonces Tirage contr. I (REMP 2011) 51 487 exemplaires Audience (Mach Basic 2012-1) 136 000 lecteurs. Tous les droits sont r. serv. s. Toute r. impression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation par écrite de la r. daction. L'exploitation int. grale ou partielle des annonces par tiers non autoris. s. notamment l'usage de tout ligne, est express. ment interdite.